

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202605-051

Du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la polyvalente de Saint Genest de Beauzon, sous la présidence de Monsieur GILLES Philippe, Président.

Etaient présents : AUDIBERT Agnès, THIBON Jean-François, DELEUZE DALZON Chloé, DI VUOLO Michel, GILLES Philippe, BENEFICE TOURNIER Carole, PLANET Olivier, FLORY Eva, CARRASCO Georges, PANTOUSTIER Brigitte, AUZAS Vincent, DEMARIA Jean-François, DELMASURE Julien, CARON Denis, TROUILLAS Severine, BOISSIN Joël, ROCHEDIX Christiane, VALETTE Sarah, LARCHER Corinne, GUILLET Pascale, PISTORESI Jean-Marc, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, REY Françoise, D'HELFT Sabine, DUMAS Yoann, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie-Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Emma, JAMBOIS Gaston, TROUILLAS Alain, GOMEZ-ABASCAL Delphine, MAZILLE Didier, YVAIN Bertrand, FAURE Alexandre.

Pouvoir : DUCLOUX Sébastien (pouvoir de Carole LASTELLA), SALEL Matthieu (pouvoir de AGNEL Rodolphe), PIOLAT Didier (pouvoir de Agnès AUDIBERT).

Ont participé sans pouvoir de vote : MARCY Régine, BOUTIERE Sophie

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 38

Pouvoir : 3

Date de la convocation 28 avril 2026

A été élu secrétaire : TALAGRAND Emma

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL CEVENNES D'ARDECHE

Le conseil d'administration de la Société Publique Locale Cévennes d'Ardèche est composé de 12 membres, 6 par Communautés de communes.

Le Président propose 6 mandataires au conseil d'administration de la SPL issus du conseil communautaire, à savoir :

Gaston JAMBOIS (St André Lachamp)
Nadine PIERRARD TEYSSIER (Rosières)
Philippe GILLES (Joyeuse)
Emma TALAGRAND (Sablières)
Sarah VALETTE (Lablachère)
Chloé DELEUZE DALZON (Chandolas)

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré, à la majorité des présents (Abstention Michel DI VUOLO), décide de :

Désigner comme mandataires représentants la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie au conseil d'administration de la société :

Gaston JAMBOIS
Nadine PIERRARD TEYSSIER
Philippe GILLES
Emma TALAGRAND
Sarah VALETTE
Chloé DELEUZE DALZON

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13/05/2026

ID : 007-240700302-20260505-C_202605_051-DE



Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Philippe GILLES

Président

Emma TALAGRAND

Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Emma Talagrand', written over a faint, illegible background.